

**INTEGRATION SOCIALE ET ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES
DES JEUNES "EN DIFFICULTE"**

Présentée par:

Mme Nadia LALLALI (Yahia-Chérif)

Maître assistante

I.E.P.S - Université d'Alger

(Colloque I.S.T.S. du 12 au 14 Mai 1994

"Sciences et Sports")

INTEGRATION SOCIALE ET ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DES JEUNES "EN DIFFICULTE"

Mme Nadia LALLALI (Yahia-Chérif)

Maître assistante

I.E.P.S - Université d'Alger

(Colloque I.S.T.S. du 12 au 14 Mai 1994

"Sciences et Sports")

Resumé:

Cette communication vise un triple objectif:

1 - Essayer de donner un éclairage par des indicateurs sociaux sur la composition de la jeunesse algérienne (partie, actuellement laissée pour compte et délaissée dans les recherches sociologiques).

Même si la dernière décennie a été marquée par une richesse en matière de sociologie du sport et de l'éducation physique, tant par son nombre que par sa qualité, étant passée d'une sociologie descriptive fonctionnaliste, puis explicative à tendance dialectique(1). Mais ces écrits, concernent surtout la société active, qu'elle soit professionnelle ou scolaire.

On peut, en effet observer une carence en matière de recherche sociologique sur les rapports des pratiques physiques et sportives avec les jeunes "en difficulté", entendu, déviants de tous types, qu'ils soient délinquants ou non, associaux ou encore les "out" par opposition aux "in", c'est à dire les exclus, les marginaux.

2 - On tentera de comparer les modes de vie des jeunes dans leurs interactions avec les groupes de pairs, plus précisément les modes de sociabilité de la jeunesse "en difficulté" à ceux des autres jeunesses, ainsi que leurs attitudes vis à vis de la pratique sportive.

3 - Enfin, on s'attèlera de penser le sport comme un outil de socialisation. Pour étayer cette réflexion, il nous semble judicieux de jeter un regard sur la réalité économico-politique, menée en faveur de la jeunesse, notamment en matière sportive, en dehors du discours officiel (le processus de socialisation ne sera pas explicité, ayant fait également l'objet d'une communication récente).

D'emblée, nous sommes conscients du caractère incomplet que revêt cette communication dont l'intention est de donner un aperçu plus globale, qu'analytique, afin de mener à une interpellation sur ce thème, (compte-tenu aussi du temps imparti).

INTRODUCTION

Au moment où, l'Algérie traverse un tournant décisif de son histoire, et vit une situation difficile et des plus tragiques, la pratique sportive apparaît capitale, sinon vitale pour le système et pour les individus, qui le composent surtout la jeunesse, pour deux raisons essentielles:

- L'incertitude qu'ils ont de leur avenir
- La fréquentation des jeunes gens de leurs âges de différents milieux, groupes idéologiques, voir d'extrémistes de tout bord, qu'ils sont amenés à côtoyer par manque de loisir.

Ces considérations mises en évidence, l'expansion de la pratique physique et sportive pourrait, selon P. PARLEBAS "jouer le rôle de catalyseur et de régulateur de toutes les énergies, émanent du vécu conscient et inconscient de l'adolescent", par extension du jeune en général(2).

G. MAGNANE, déborde cette idée et pense que son développement pourrait servir de "catharsis" dont la portée et la signification dépassent de loin "les effets hygiéniques ou esthétiques"(3).

Plus important encore, nous paraît son rôle culturel, démontré par HUIZINGA - R.CAILLOIX et bien d'autres ...

eractions avec les
e "en difficulté" à
sportive.

tion. Pour étayer
sur la réalité
tière sportive, en
plicité, ayant fait

que revêt cette
l'analytique, afin
imparti).

toire, et vit une
tale, sinon vitale
esse, pour deux

lieux, groupes
r par manque de

sique et sportive
ur de toutes les
ar extension du

t pourrait servir
hygiéniques ou

HUIZINGA -

Ainsi que son rôle socialisant, dénoncé par J.M. BROHM, pour qui le "sport est une formidable école de sociabilité", car elle "embrigade le jeune dans des formes souples et acceptées"(4).

Ce bref plaidoyer pour l'activité physique, n'est que pour montrer ses différents apports.

Cinq colloques nationaux en France ont été consacrées entre 1991 et 1992 au rôle de la pratique sportive dans l'insertion de la jeunesse en difficulté. L'activité physique a été le plus souvent présentée comme une "panacée" pour faire face à cette crise.

Pascal DURET et Muriel AUGUSTINI, dans une étude toute récente (1993), utiliseront le terme de "vitamines sportives", qu'il faudrait donner aux jeunes en difficulté pour pallier à leurs carences(5).

Mais, tout ne paraît pas gagné d'avance, car les jeunes adoptent des attitudes vis à vis de la pratique sportive différentes selon leur milieu d'origine et leur situation.

A ce sujet, une importante étude a été réalisée par MAGNANE G.(6) pour évaluer la fréquence et la portée des transformations des attitudes sociales chez des sportifs (en tenant compte de sept niveaux de sociabilité, qu'il a classés sous forme de paliers ascendants) "comme une sorte de pyramide verticale, plaçant au rang le plus élevé, les individus qui non seulement adhèrent aux valeurs sociales existantes mais qui se conduisent comme des participants et des bénévoles dans la gestion et l'organisation sportive.

Au plus bas de l'échelle, nous trouvons les cas anomiques "guettés par la délinquance". C'est sur eux que les effets de la discipline sportive sont les plus rapides et les plus visibles, selon les enquêtes sur la pratique des sports de combat dans des établissements d'éducation surveillée.

Au second palier, il situe les rebelles, qui refusent l'ordre social établi et qui s'adonnent à des actes de violence plus ou moins organisés. Pour MAGNANE, ce sont les moins disposés à pratiquer le sport, qu'ils assimilent à une perte de temps. Pour nos auteurs déjà cités DURET et AUGUSTINI feront une constatation analogue, comme suit:

"Aller bomber un monument public est plus risqué et donc plus prestigieux que de tagger un mur privé. De même l'heure à laquelle se déroule l'exploit est un facteur important à prendre en compte dans le prestige de l'acte"(7).

Pour revenir à G. MAGNANE, il reprend le 3ème niveau d'attitudes en corrélation avec le degré de sociabilité, ainsi:

- plus accessibles paraissent "les associaux", selon les termes de l'auteur, qui justifient leur rejet par des jugements négatifs.

- la 4ème catégorie et on s'arrêtera-là, car les autres ne montrent pas une originalité, elle comprend des êtres neutres, plutôt que franchement agressifs. Ils n'apprécient pas la pratique en club, mais sont favorables pour le sport de rue.

L'intérêt de cette analyse est qu'elle peut être transposée chez nous, dans le cadre d'une expérimentation, c'est pourquoi, je m'y suis un peu étendue.

Il est vrai que le problème des jeunes se posent actuellement dans tous les pays industrialisés et en voie de développement, avec plus ou moins d'acuité.

I - SENS DU CONCEPT JEUNESSE

Traiter de la jeunesse en soi, pose d'emblée le problème de sa définition car elle n'est pas d'un point de vue sociologique, une catégorie unifiée.

Il y a une grande différence entre la jeunesse traditionnelle qui partage son temps entre la famille, l'école, le club et la jeunesse en difficulté, soumise à l'oisiveté.

Dans le courant traditionaliste, il y a en Algérie les partisans pour l'orientalisme et l'occidentalisme, entre autres ...

L'âge est généralement l'indicateur qui permet de cerner au mieux cette catégorie de la population.

MOUTERFI Ouali la situe entre la fin de la scolarité obligatoire 15 - 27 ans, seuil maximum au mariage(8). Mais on peut supposer des tranches plus ou moins grandes.

Le M.J.S. 1984 la porte jusqu'à 30 ans.

Les Nations Unies, devant l'éventail des définitions, a arrêté pour l'année internationale de la jeunesse en 1985, la classe d'âge 15 - 24 ans(9).

Les sociologues de la jeunesse, tels que BOULIER 1987 et GALLAND (1991), discernent avec précision, la jeunesse traditionnelle, intégrée, par le travail, le mariage, la jeunesse en sursis "prolongeant indéfiniment le temps des études" et la jeunesse en

en corrélation avec la difficulté en proie à différents maux sociaux (chômage, divorce des parents, famille nombreuse, manque de considération etc ...). Pour ces jeunes ils diront que "la ségrégation s'est substituée à l'exploitation, ils ne sont pas dominés mais exclus. Leurs problèmes ne sont pas ceux de la classe ouvrière mais ceux de leur marginalisation"(10).

Mr MUSETTE, nous donne avec précision un cadre qui la distingue du reste de la population, dans sa dynamique socio-culturelle, juridique et aussi par sexe(11).

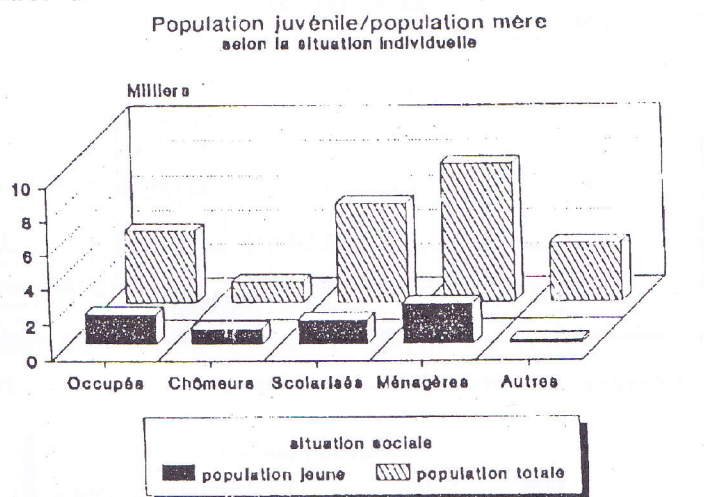
II - STRUCTURE DE LA JEUNESSE

On peut constater à travers le schéma N° 1, le nombre élevé des sans travail et de ceux en quête d'un premier emploi. Ainsi que la forte proportion de jeunes filles au foyer.

Le schéma initial scindé, selon le sexe fait apparaître des caractéristiques significatives pour chacun des acteurs désignés, et ce, dans tous les domaines de la vie active schéma N° 2 et 3.

A travers le schéma N° 4 on peut observer l'hétérogénéité de la jeunesse algérienne.

Schéma N° 1



cread (alger) 1992

Schéma N° 2

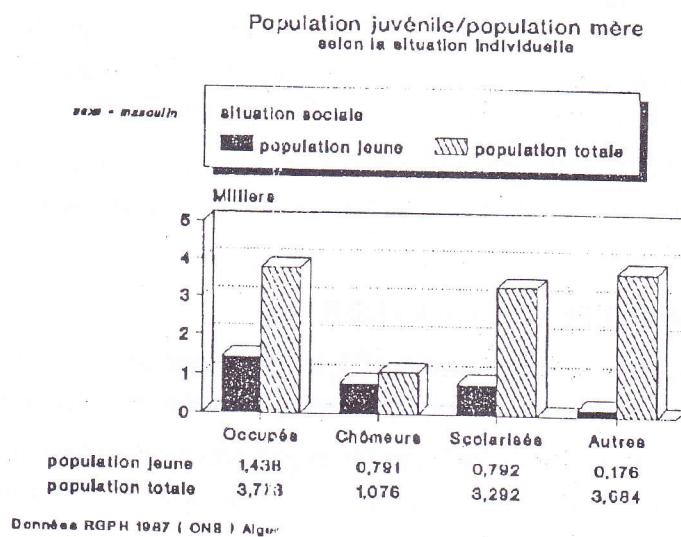
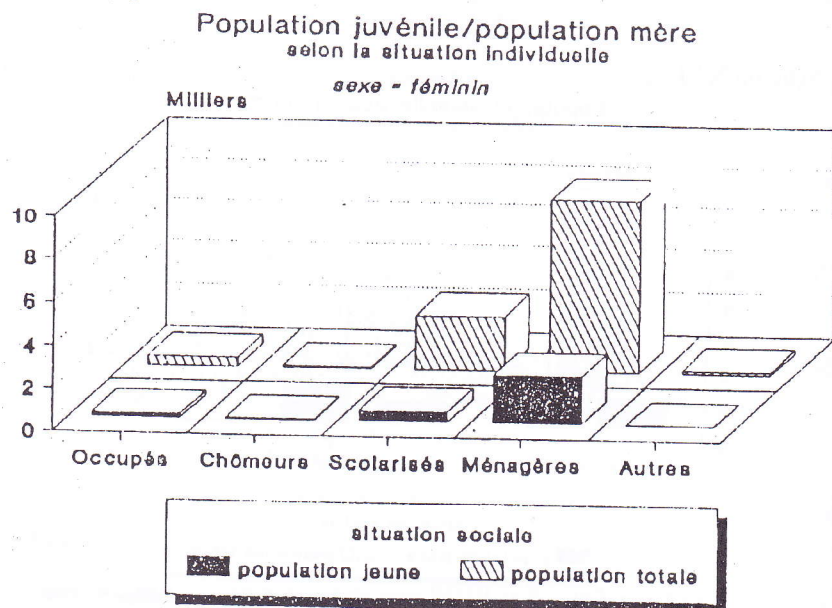


Schéma N°3

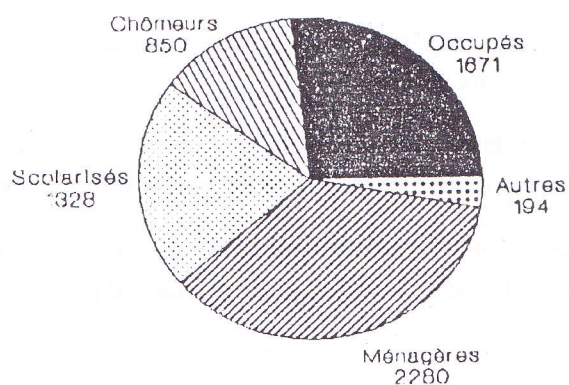


Données RGPH 1987 (ONS) Alger

Schéma N°4

Population juvénile totale
selon la situation individuelle

unité - en milliers



A ces données statistiques, on peut y inclure, celles de Mr MOUTERFI qui recense en 1987, 6,3 millions de jeunes, ce qui représente 28% de la population algérienne.

Le % de masculinité est tout juste de moitié, ce qui contredit la croyance que les filles sont plus nombreuses que les garçons (ceci pour décourager les adeptes de la polygamie).

Le nombre des "sans emploi", âgés de moins de 30 ans est de 74,4% en 1987. Le nombre des célibataires s'élèvent à 4,5 millions contre 1,7 millions de mariés(12).

III - MODES DE SOCIABILITE ET ATTITUDES DE LA JEUNESSE ALGERIENNE FACE A LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Notre jeunesse, n'est pas homogène non plus dans son acceptation des valeurs de la société en place.

IRLINGER, au colloque de Montluçon 1992, confirme que la jeunesse est aujourd'hui un "groupe pluriel avec des dynamiques de structuration différenciées"(13).

L'éclatement de la jeunesse peut être repéré par la division du nombre juvénile, et ce, dans le vocabulaire même des jeunes.

Ainsi, ils utilisent le vocable de "tchi-tchi" pour désigner les jeunes riches, pris dans un sens péjoratif, de mépris et qui s'opposent radicalement aux jeunes qualifiés de "bouhils".

Au centre les "mitch-mitch", classés neutres(14) il y a aussi les "kavi" ou les "nases", qualificatif donné par un jeune lui-même et qui signifie n'est pas dans le coup, ne sait pas s'habiller.

Il y a lieu de distinguer aussi le "papich" qui est considéré comme une mauviette. Ainsi que les "hittistes", littéralement qui tiennent le mur, c'est à dire les inactifs, qui sont, soit des exclus de l'école ou des chômeurs. C'est une catégorie exclusivement masculine.

L'appartenance sociale de chacune des catégories en question est l'expression d'une culture, comme dirait C. POCIELLO(15) et dont le corps, le style, en est l'instrument.

Leurs attitudes vis à vis de l'activité sportive sont respectivement les sports de plein-air et sont pratiques par ostentation au sens de Th. VEBLEN(16).

D'après des interviewés, les "mitch-mitch" pratiquent en club, les sports individuels.

Ce questionnement à quelques jeunes ne peut être en aucun cas, considéré comme une enquête, mais comme une réflexion, qui s'inscrit dans les mêmes schèmes de la stratification sociale horizontale, observée dans de nombreuses études dans ce domaine et qui ont prouvé qu'il y a un lien étroit et d'évidence entre la classe sociale et le choix d'une pratique pour exemple, nous rappellerons POCIELLO, LE POGAM, RENSON, BOLTANSKI, LEBLANC ect(17).

LA JEUNESSE ET LE SPORTIVE

es valeurs de la

a jeunesse est
encadrées"(13).

juvénile, et ce,

es, pris dans un
de "bouhils".

ou les "nases",
up, ne sait pas

ne mauviète.
ctifs, qui sont,
nt masculine.

ression d'une
strument.

ts de plein-air

individuels.

idéré comme
thèmes de la
e domaine et
e choix d'une
, RENSON,

N. KHALED dans une étude similaire qu'il a mené en 1991 sur les activités des établissements d'animation des jeunes a montré que les inactifs ce sont eux, paradoxalement qui fréquentent le moins les activités de tout ordre.

Il précise, "que ce sont les jeunes les moins favorisés culturellement et les moins intégrés socialement qui sont les plus sensibles à des préjugés défavorables au niveau des activités artistiques et de loisir"(18).

Cependant, d'après nos observations certains hittistes jouent au FB "pied d'immeuble", expression empruntée à P. DURET et M. AUGUSTINI(19).

Tableau N° 1:

	Compétition traditionnelle	Sports de rue
Temps quotidien	En rupture	En continuité
Temps de préparation	Entraînement (horaires et fréquences fixes)	Pas d'entraînement
Règlement	Standardisé	Négociable
Organisation	Par championnat, hiérarchisation des épreuves	Par défi, non hiérarchisation des épreuves
Diffusion des résultats	Presse, télévision	Rumeur
Temporalité sur l'année	Calendrier	Au coup par coup

Réf: Pascal DURET et Muriel AUGUSTINI.

Le sport de rue est manifestement "l'apanage des jeunes exclus" qui peut être assimilé à un rejet des institutions, y compris des sports modernes encadrés.

Il y a comme une réaction d'opposition aux règles préétablies que Henri MICHAUX décrit comme "la volonté de ne pas trop en accepter"(20) et l'affirmation de préserver leur liberté en ne se conformant pas aux principes institutionnels.

Le sport de rue apparaît comme une alternative entre le sport traditionnel et le sport moderne, car il se situe à mi-chemin.

Dans le sens où, l'esprit de dualité et la notion de victoire qui caractérisent les sports modernes restent maintenus et semblent même importants pour les jeunes. Mais, à l'image des jeux physiques traditionnels, ils tiennent à choisir leurs partenaires, à fixer les règles spontanées, à ne pas limiter la durée, à bannir toutes les contraintes de régularité (entraînement obligatoire des équipes, jours et heures fixes etc ...) et de sélection des joueurs.

IV - LE SPORT COMME MOYEN DE SOCIALISATION ET REALITE ECONOMICO-POLITIQUE

On peut noter une marginalisation totale de ces jeunes par les institutions qui sont chargées de les socialiser, dans le sens de les intégrer aux normes de la société algérienne.

Nous examinerons plus précisément le politique chargé d'assigner les buts idéologiques et de fournir les moyens aux institutions de socialisation.

Tableau N° 2

peut être assimilé

enri MICHAUX
de préserver leur

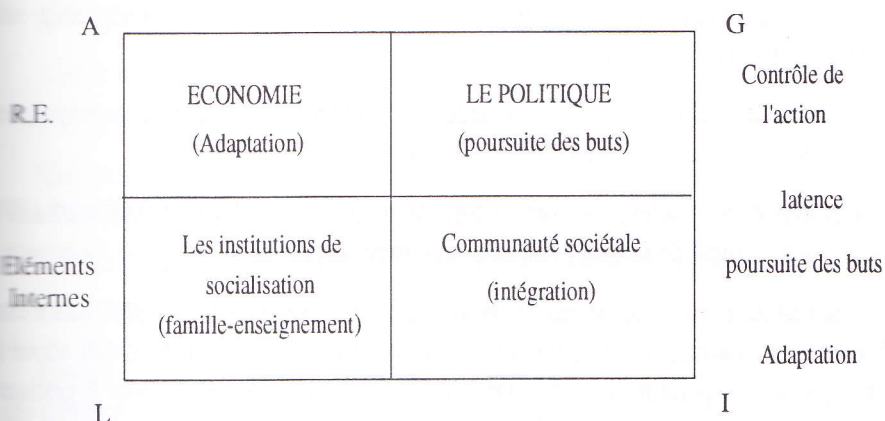
onnel et le sport

érisent les sports
jeunes. Mais, à
naires, à fixer les
tes de régularité
de sélection des

ET REALITE

tutions qui sont
iété algérienne.

signer les buts



Réf. T. PARSONS(21)

Le système général est ici subdivisé en 4 sous-systèmes.

Chaque sous-système; entretient des rapports d'interaction avec son environnement.

Il y a une absence totale d'une politique efficace d'insertion ou de réinsertion, en faveur des jeunes en difficulté que ce soit en matière sportive ou comme auto-éducation qui viserait à rentabiliser le temps libre, et non "libéré" de toutes les "obligations professionnelles, familiales etc... conditions émises par J. DUMAZEDIER, pour le considérer comme tel(22).

Ici, c'est un temps vide, inoccupé et non utilisé.

Nous allons confirmer notre hypothèse en faisant parler les chiffres, bien qu'ils soient un peu dépassés.

Les données ont été tirées du plan quinquennal 1980-1984(23).

Les dépenses octroyées pour la jeunesse ne représentent que 18,81% des dépenses globales.

A noter aussi la baisse importante de la part jeunesse: 16,67% en 1984, contre 23,15% en 1980.

De ce chiffre énoncé précédemment: 2,41% en 1980 et 3,62 en 1984 sont consacrés aux dépenses jeunesse et sport. Le reste est réservé pour le secteur enseignement -

formation, qui se taille la part du lion, considéré par ce ratio comme plus important soit 83,15% en 1980 et 74,23% en 1984.

Il y a lieu de préciser que ce pourcentage est calculé par rapport aux dépenses prévues pour la jeunesse, soit 23,15% en 1980 et 16,67% en 1984.

Les dépenses "jeunesse - sport - équipement" 0,56% en 1980 et 0,60% en 1984 apparaissent comme dérisoires, comparées aux autres dépenses .

Ces résultats n'ont pas beaucoup évolué dix ans après, puisqu'en 1994, lors d'une réunion quadripartite, il a été communiqué les chiffres suivants: sur le crédit alloué à l'enseignement supérieur, soit 5 Milliards, seuls 0,3% ont été déversés pour la pratique sportive à l'université(24).

REMARQUE

Ces résultats indiquent que les objectifs assignés au secteur de la jeunesse demeurent relativement marginalisés, compte-tenu de l'acuité et de l'importance des besoins reconnus par les instances politiques du pays. Si l'on se réfère également à l'évolution démographique des jeunes, de la faiblesse et du retard de la réalisation des infrastructures sportives du pays.

On peut remarquer un déficit de la part des instances politiques du pays à gérer le temps libre des jeunes. A travers ce plan, il s'en dégage l'impression que seul le secteur enseignement - formation est considéré comme essentiel. Ceci traduit une absence de prise de conscience des besoins réels des jeunes.

lus important son

dépenses prévues

t 0,60% en 1984

1994, lors d'une
le crédit alloué
s pour la pratique

unesse demeurent
nce des besoins
nent à l'évolution
les infrastructures

u pays à gérer le
ue seul le secteur
t une absence de

CONCLUSION

L'éducation fut-ce par le corps est un projet collectif où toutes les institutions doivent y souscrire.

Une prise en charge réelle par les pouvoirs publics, par des moyens conséquents, une sensibilisation à tous les niveaux par les médias, un éventail d'activités les plus larges possibles à la portée de tous y compris les plus démunis s'avèrent nécessaires.

Ouvrir une salle de jeux ou de sport, c'est autant de jeunes en moins dans les rues.

Farouk BENATIA raconte que "Théodore ROOSEVELT fit diminuer le nombre des crimes en ouvrant des salles de boxe dans les faubourgs de New-York.

Il est généralement admis que le sport constitue un puissant palliatif contre les dérives de toutes sortes (drogue, délinquance, violence ...) et qu'il contribue à faciliter l'adaptation sociale des individus et des groupes à la société.

Sans compter ses autres bienfaits. Ses vertus ne sont plus à démontrer mais à promouvoir.

Je terminerai enfin, par cette citation de J. Paul SARTRE, qui nous rappelle que l'homme se définit par son projet "un projet en tant que projection dans le futur et dans sa finalité qui donnerait sens à toutes les conduites de l'homme".

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) - N. LALLALI (Yahia-Chérif): "Les recherches sociologiques en E.P.S." Revue S. E.P.S. Alger, N° 5 année 1996.
- (2) - P. PARLEBAS: "Activités physiques et éducation motrice", Revue E.P.S., Paris, 1986.
- (3) - G. MAGNANE: "Sociologie du sport", Paris, Gallimard, 1964.
- (4) - J.M. BROHM: "Sociologie politique du sport" Corps et culture Ed. J.P. Delarge, Paris, 1976.
- (5) - P. DURET et M. AUGUSTINI: "Sport et insertion sociale" I.E.P.S. 1993.
- (6) - G. MAGNANE: Op. Cit.
- (7) - P. DURET et M. AUGUSTINI: Op. Cit.
- (8) - O. MOUTERFI: "Quelques caractéristiques de la jeunesse Algérienne" données du R.G.P.H. 1987.
- (9) - UNESCO: "La jeunesse", Revue internationale des sciences sociales, Vol XXVII 1985 N° 106.
- (10) - BOULIER et GALLAND, Cité par P. DURET et M. AUGUSTINI: Op. Cit.
- (11) - M. MUSETTE: "L'emploi des jeunes en Algérie" C.R.E.A.D. N° 26, 2ème Tri. 1991.
- (12) - O. MUSETTE: Op. Cit.
- (13) - IRLINGER: "Le sport, facteur d'intégration du mythe à la réalité" In: "Sport, facteur d'intégration dans la cité". Colloque de Montluçon 23-05-1992.
- (14) - IRLINGER: "L'espace social comme instrument d'analyse dans la condition juvénile en Algérie" M. MUSETTE C.R.E.A.D. N° 26, 2ème Tri. 1991.
- (15) - CH. POCIELLO: "Sport et Société", Paris, Vigot, 1980.
- (16) - Th. VEBLEN: "Théorie de la classe des loisirs", Paris, Gallimard, 1970.
- (17) - Ces auteurs ont fait l'objet d'un polycopie pour les étudiants de l'I.E.P.S. Dely Ibrahim (Sous forme d'études de cas).
- (18) - N. KHALED: "Les activités des établissements de la jeunesse" In "dynamisation des établissements de la jeunesse". Etude non publiée, C.R.E.A.D. - C.N.I.A.J., Dec. 1991.
- (19) - P. DURET et M. AUGUSTINI: Op. Cit.
- (20) - H. MICHAUX: In G. MAGNANE. Op. Cit.

- (21) - T. PARSONS: "Societies: Evolutionary and comparative perspectives, (In: G. ROCHET: "Le changement social" Ed. H.M.H. 1968).
- S. E.P.S. Alger, (22) - J. DUMAZEDIER: "Loisir et culture", Paris, 1966, 398 p.
1986. (23) - Source Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (plan quinquennal 1980-1984).
- aris, 1976. (24) - J. Paul SARTRE: "Critique de la raison dialectique", Paris, Gallimard, 1960.
- es du R.G.P.H.
- 1985 N° 106.
- 1991.
- ur d'intégration
- on juvénile en
- Ibrahim (Sous
- amisation des
- 91.